

Le contrat entre la Confédération et Elbit Systems contribue à soutenir le génocide à Gaza, dénoncent trois associations helvétiques. Elles exigent son annulation en justice

LES DRONES EN JUSTICE

GUY ZURKINDEN

Israël ► Largement critiqué dans l'arène politique, l'achat de drones israéliens par la Confédération est désormais contesté devant les tribunaux. Le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA), l'Association des avocat-es pour la Palestine (ASAP) et la section genevoise de la Ligue suisse des droits humains (LSDH-Genève) ont déposé, lundi 14 juillet, une action en justice demandant l'annulation de la transaction devant la Cour suprême du canton de Berne.

Selon ces trois organisations, associées à deux Palestiniens de Gaza dont la famille a été décimée par l'armée israélienne, le contrat passé entre armasuisse et Elbit Systems SA constitue un soutien au génocide en cours à Gaza. Il est donc illégal, immoral et contrevient à la neutralité helvétique. Afin de disposer de tous les éléments nécessaires au procès, les plaignant-es demandent dans un premier temps que la Confédération révèle les détails de sa transaction avec Elbit.

Financer l'assaut contre Gaza

«Les drones et les quadricoptères construits par Elbit sont la principale machine à tuer à l'œuvre à Gaza. Ils ont décimé ma famille, mes voisins et mes amis. Avez-vous déjà imaginé un drone semant la mort parmi les cris d'enfants et de femmes appelant à l'aide?» dénonce Majed Abusalama, le président d'ASAP. Originaire du camp de Jabalia, dans le nord de l'enclave, totalement détruit par les bombes après le 7 octobre 2023, ce chercheur et militant palestinien, dont l'engagement pour les droits humains a été récompensé par le Prix Courage de la ville de Copenhague, souligne le rôle majeur joué par la firme dans l'assaut contre Gaza.



«Les drones d'Elbit ont décimé ma famille, mes amis, mes voisins»

Majed Abusalama

Pièce maîtresse du complexe militaro-industriel israélien (lire ci-contre), Elbit Systems construit en effet 85% des drones utilisés par l'armée de l'Etat hébreu. Or ces engins volants sont



En 2015 la Confédération a signé un contrat avec Elbit Systems portant sur l'acquisition de six drones Hermes 900 HFE. KEYSTONE

responsables, selon le site d'actualité Middle East Eye, de près de 37% des décès à Gaza. En maintenant son contrat avec Elbit, qui porte sur l'achat de six drones Hermes 900 HFE, et en tolérant les retards dans leur livraison, la Confédération «contribue à financer l'effort de guerre israélien dans l'enclave, alors que l'Etat hébreu commet des violations avérées du droit international», souligne Emma Lidén, l'avocate qui représente les plaignant-es.

Ce n'est pas le seul aspect du soutien helvétique à cette entreprise impliquée dans une offensive militaire dont l'aspect génocidaire est reconnu par des organisations de défense des droits humains de premier plan ainsi que par des organes des Nations unies, ajoutent les ONG. «Certaines technologies

utilisées par Elbit pour tuer la population de Gaza sont développées sur le territoire suisse», assure Majed Abusalama. Le contrat entre armasuisse et le fabricant israélien prévoit en effet un partage de savoir-faire et de technologies, comme le confirme le Contrôle fédéral des finances dans son rapport d'activités 2019, où il est écrit que «le développement de l'Hermes 900 HFE a été en partie financé par l'Etat suisse». Le fabricant profiterait donc de la participation helvétique aux coûts de développement. Cet échange de savoir-faire représente «une exportation de technologie vers l'Etat d'Israël», selon Emma Lidén, qui précise que la Suisse a été un des premiers pays à acquérir la nouvelle génération de ces drones, «contribuant à renforcer la crédibilité de l'en-

treprise israélienne, et facilitant ainsi la vente ultérieure de ses équipements à d'autres pays».

Un contrat illégal

Pour l'avocate, le soutien helvétique à Elbit est donc totalement contraire au droit international. Le contrat liant la Confédération à la société israélienne contrevient aux arrêts de la Cour internationale de justice (CIJ), dont les mesures conservatoires visant à protéger les Palestinien-nes d'un risque plausible de génocide impliquent pour la Suisse «une obligation de prévenir et punir, et non pas de maintenir des liens commerciaux avec un des plus gros producteurs d'armes israéliens». Le partenariat entrerait aussi en collision avec le Traité sur le

commerce des armes et avec la Convention sur le génocide, deux textes internationaux pourtant ratifiés par la Suisse. La transaction violerait aussi la Loi fédérale sur le matériel de guerre, qui impose à la Suisse de «veiller au respect des obligations internationales et des principes de la politique étrangère de la Suisse, par le contrôle de la fabrication et du transfert de matériel de guerre et de la technologie y relative».

Le génocide, un plan marketing

En plus d'être illicite, la collaboration avec Elbit est aussi immorale, soulignent les trois collectifs. «Elbit System teste toutes ses armes sur les corps des Palestiniens massacrés à Gaza. C'est même leur principal argument marketing», ex-

plique Majed Abusalama, qui lui-même a été victime d'une balle israélienne dans le genou en 2014. Cette pratique bafoue l'article 3 des Conventions de Genève, qui prohibe l'utilisation d'armes contre des civil-es.

Secrétaire au sein du Groupe pour une Suisse sans armée, Pauline Schneider met aussi le doigt sur les multiples retards dans la livraison des drones, qui aurait dû être finalisée en 2019. Des reports causés, de l'aveu même du CEO d'Elbit, par la décision de la firme de concentrer l'essentiel de sa production à l'effort de guerre contre Gaza. En les tolérant, la Confédération «permet à Elbit de prioriser l'approvisionnement de l'armée israélienne au détriment de ses obligations contractuelles. Elle favorise ainsi indirectement les crimes de guerre israéliens à Gaza», affirme la militante pacifiste.

Démarche sans précédent

Last but not least, le deal avec le fabricant d'armes israélien éborgne le principe de neutralité inscrit dans la Constitution helvétique, indiquent les plaignant-es. A leurs yeux, l'achat des drones, à la fois illégal et immoral, doit donc être déclaré nul et non avenue par la justice.

Pour disposer de toutes les pièces nécessaires au procès qu'elles s'approprient à lancer, les associations demandent l'accès aux contrats passés entre la Suisse et Elbit, jusqu'ici gardés secrets. Une telle requête, sans précédent en Suisse, se justifie par l'ampleur des enjeux, souligne Emma Lidén: «Cette démarche vise à rétablir le principe selon lequel aucune transaction publique ne peut se faire au détriment du droit international humanitaire et des droits fondamentaux.»

Une complicité multiple

Pour Majed Abusalama, la plainte a aussi valeur d'exemple. «Le contrat sur l'achat des drones doit être annulé – et un embargo strict instauré sur les armes israéliennes. Cependant, ce partenariat n'est qu'un aspect d'une complicité plus large entre les élites de la Suisse et l'Etat d'Israël.» Et le président d'ASAP de citer, entre autres: l'augmentation massive des investissements d'UBS dans Elbit au premier trimestre 2024; les dizaines de milliers d'actions du marchand d'armes détenues par la Banque nationale suisse (BNS); la création d'une filiale en territoire helvétique, Elbit Systems Switzerland, et sa collaboration avec plusieurs instituts universitaires ainsi qu'avec l'entreprise Rami Swiss, accueillie à bras ouverts par le canton du Jura. «Il est temps que la population prenne conscience que l'argent de ses impôts, qui alimente depuis longtemps l'entreprise coloniale d'Israël en Palestine, est aujourd'hui utilisé pour financer le génocide à Gaza. Est-ce vraiment à cela que veut ressembler la neutralité helvétique? Il est temps de mettre le holà à ce scandale.» I

ELBIT, UNE «MACHINE A TUER»

Née d'un partenariat public-privé avant d'être privatisée, Elbit Systems est l'un des deux principaux fabricants d'armes en Israël, aux côtés d'Israel Aerospace Industries (IAI). «Depuis 2023, Elbit coopère étroitement aux opérations militaires israéliennes, en intégrant du personnel clé au Ministère de la défense, et s'est vu décerner le Prix israélien de la défense 2024. Elbit et IAI fournissent un approvisionnement national essentiel en armement, et renforcent les alliances militaires d'Israël par des exportations d'armes et le développement conjoint de la technologie militaire», détaille Francesca Albanese, rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation dans les territoires palestiniens occupés, dans son dernier rapport¹. Et

de préciser que les drones et autres quadricoptères développés par la firme «ont également été des machines à tuer omniprésentes dans le ciel de Gaza».

C'est avec ce sulfureux partenaire que la Confédération a signé, en 2015, un contrat portant sur l'acquisition de six drones Hermes 900 HFE, pour un montant initial de 250 millions de francs². Depuis, la remise des engins a été reportée plusieurs fois, et leur coût a augmenté à 298 millions. En début d'année, le Contrôle des finances indiquait que le projet de livraison des drones se trouvait «dans un stade critique», et estimait le délai pour sa finalisation à 2029³.

A cela s'ajoutent les graves problèmes techniques présentés par les cinq drones

déjà présents sur le territoire suisse. Ces engins «doivent être accompagnés par un hélicoptère ou un autre avion. C'est la seule manière d'éviter les collisions», indiquait la NZZ le 4 juillet 2025.

Début juillet, le chef d'armasuisse, Urs Loher, a évoqué pour la première fois publiquement une éventuelle annulation du contrat passé avec Elbit, tout en précisant qu'il s'agirait à ses yeux de «la pire option». Selon M. Loher, le conseiller fédéral en charge de l'armée, Martin Pfister, devrait trancher d'ici à la fin de l'été. **GZN**

¹«From economy of occupation to economy of genocide», juin 2025.

²Lire à ce sujet «Un sulfureux partenaire israélien», *Le Courrier*, 14 décembre 2023.

³Contrôle fédéral des finances, 22 janvier 2025.